



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-50

Séance du 29 avril 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix-sept avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 35

En exercice : 31

Ayant pris part à la
délibération : 33

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Bénédicte PACORIG, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Pascale LEGRAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAU, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice LUC, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU, Monsieur Sébastien ANGLADE, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Madame Lisa MARTINI, Monsieur Alain DAUZATS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENUT, Monsieur Alain RAMADE.

Excusés donnant procuration : Madame Jennifer LEURS donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU donnant procuration à Madame Pascale LEGRAND

Secrétaire de Séance : Fabrice MARCUZZO

Objet de la délibération : Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Centre National d'Action Sociale

Madame la Présidente informe l'assemblée que la Communauté de Communes est adhérente au Centre National d'Action Sociale (CNAS). Les agents communautaires bénéficient ainsi d'un large éventail de prestations contribuant à améliorer leur quotidien ainsi que leur épanouissement personnel.

Les instances de cette association siègent pour une durée de six ans calquée sur le renouvellement des conseils municipaux. Il y a donc lieu de désigner pour les six années à venir un élu et un agent qui représenteront la Communauté de Communes en qualité de délégués.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, procède à la désignation des deux représentants au sein du Centre National d'Action Sociale :

- M. Sylvian CALS, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines,
- Mme Emilie ALBERT, Responsable du Pôle Ressources.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

La Présidente,

Véronique MARAVAL

Communauté
de Communes
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,

Fabrice MARCUZZO